



Roanne, le 06 juillet 2026

« L'éducation est la clé de l'avenir, et l'enfant en est le sujet central ».
Edgard MORIN

LETTRE DE RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Je vous prie de trouver la circulaire regroupant toutes les informations nécessaires à une rentrée dans la sérénité. Je souhaite que l'année 2026-2027 soit centrée par ce qui fait le cœur de la mission éducative, « Instruire, éduquer et protéger ». Merci de la lire attentivement. Celle-ci veut répondre à toutes questions pratiques et matérielles qui se posent inévitablement à la nouvelle année scolaire 2026-2027.

Il me paraît primordial de préciser que la réussite des élèves réside dans la qualité de la relation tripartite élève/école/famille en instaurant un climat de confiance.

Je tiens à préciser que toutes ces informations sont consultables sur le site internet de l'Institution dans la rubrique « infos pratiques ».

Je vous informe que le secrétariat et l'établissement sera fermé du Mercredi 15 juillet 16h00 jusqu'au Lundi 24 août inclus. Ouverture à partir du 25 août 9h00.

Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, je souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves et j'associe le plaisir de retrouver nos anciens élèves à la rentrée.

Je tiens à souligner l'importance du respect, de la bienveillance et de l'engagement de chacun pour faire de cette nouvelle année scolaire une réussite collective.

Notre Institution s'engage à offrir un environnement propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'épanouissement de tous.

Je vous souhaite un très bel été reposant et d'agréables vacances en famille.

Soyez assurés de mon entier dévouement et de ma disponibilité à Saint Paul.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef d'Établissement Coordonnateur
Gilles CHABLE

Résultats aux examens juin 2026

100% de réussite au baccalauréat, en voie générale et technologique STMG au 1^{er} tour.

94 % de réussite au DNB et CFG, 100% de réussite.

Félicitations à tous.

ORGANIGRAMME PEDAGOGIQUE, EDUCATIF ET ADMINISTRATIF

Chef d'établissement coordonnateur de l'Institution Saint Paul : Gilles CHABLE

Directeur adjoint de l'Institution : Jean-Marc CORNELOUP

Les Ecoles :

Ecole Saint Paul Ecole Saint Martin Villemontais	Agnès LACOUR	Cheffe d'établissement
--	--------------	------------------------

Ecole Sainte Marguerite Saint Germain	Fabienne ZUCCHIATTI	Cheffe d'établissement
--	---------------------	------------------------

Ecole Saint Joseph Balbigny	Maryline PETERSEN	Cheffe d'établissement
--------------------------------	-------------------	------------------------

Collège :	Jean Marc Corneloup	Directeur Adjoint
	Sabrina BRISSET	Responsable SEGPA/ULIS Cadre d'éducation

Lycée :	Magali LAGRANGE-PAIRE	Directrice Adjointe
----------------	-----------------------	---------------------

Responsable secrétariat de Direction : Fabienne LAURIAC
(Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 sauf le mercredi 16h30).

Responsable service Comptabilité : Cécile MERIGNEUX et Christine ROUGERT

Intendance / Communication : Bérénice BROSSE

Pastorale : Louis-Marie DE FOMBELLE

Accueil téléphonique de 7h30 à 18h00 sans interruption sauf le mercredi à 16h30.

Vacances scolaires académie Lyon 2026-2027**Lyon se trouve en zone A****RENTREE SCOLAIRE** Jour de reprise : **mardi 1 septembre 2026****Vacances de la Toussaint 2026**Fin des cours : **samedi 17 octobre 2026**Jour de reprise : **lundi 2 novembre 2026****Vacances de Noël 2026-2027**Fin des cours : **samedi 19 décembre 2026**Jour de reprise : **lundi 4 janvier 2027****Vacances d'hiver 2027**Fin des cours : **samedi 13 février 2027**Jour de reprise : **lundi 1^{er} mars 2027****Vacances de printemps 2027**Fin des cours : **samedi 10 avril 2027**Jour de reprise : **lundi 26 avril 2027****Pont de l'Ascension 2027**Fin des cours : **mercredi 5 mai 2027**Jour de reprise : **lundi 10 mai 2027****Grandes vacances 2027**Fin des cours : **samedi 3 juillet 2027**

- Le départ en vacances a lieu après le dernier cours des jours indiqués, les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

DATES IMPORTANTES A RETENIR :**Photos administratives** (classe individuelle et groupes classes).- Collège : Jeudi 10 septembre 2026 toute la journée.- Lycée : Vendredi 11 septembre 2026 en matinée.

Dans le cadre du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement ou réseaux sociaux. **En cas de refus, le signifier par écrit au Chef d'établissement.**



Journées Portes* ouvertes collège samedi 28 novembre 2026 de 9h00 à 12h00.

Journées Portes ouvertes école / lycée samedi 13 mars 2027 de 9h à 12h00.

***Une deuxième journée portes ouvertes sera organisée le 13 mars 2027 pour le collège de 9h00 à 12h00.**

ECOLE DIRECTE

L'outil de communication utilisé est ECOLE DIRECTE. Il s'agit d'un système d'information sur Internet qui vous permettra par le biais d'une connexion sécurisée de visualiser chaque jour :

- Les notes de vos enfants
- Les absences et retards
- Les messages d'information administrative ou pédagogique
- La facturation
- Le paiement en ligne
- Le cahier de texte numérique et l'emploi du temps
- Demande de modification des coordonnées des responsables.

Cette application téléchargeable vous permettra les consultations depuis votre téléphone ou votre ordinateur car certaines informations sont transmises **UNIQUEMENT** dans le compte « Parents » et non dans le compte « enfant ».

Pour les nouveaux élèves, un code d'accès leur sera donné en début d'année.

E.N.T : Dans certaines matières, des Espaces Numériques de Travail sont proposés aux élèves. Deux outils sont utilisés gratuitement : Ecole Directe et office 365 (Uniquement pour les Lycéens).

Règlement intérieur

Un exemplaire du règlement intérieur figure dans le carnet de correspondance de l'élève. (Collège-Lycée). Il s'agit d'en prendre connaissance lors de la distribution de rentrée et de le signer. Un contrôle des signatures sera effectué par le professeur principal ou la Vie Scolaire dès la 1^{ère} semaine.

DEMANDE DE BOURSES COLLEGE LYCEE : voir annexes 1 et 2

Dossier à retirer début septembre auprès de Mme LAURIAC, secrétaire de direction (campagne ouverte du 1 septembre au 15 octobre 2026) Pour rappel, le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

RESTAURATION SCOLAIRE :

La prestation est confiée à la société Scolarest dont les repas sont cuisinés sur place dans nos cuisines. A la rentrée, une carte personnalisée est attribuée à chaque nouvel élève. Celle-ci se conserve d'année en année. En cas de perte, de casse ou de détérioration, celle-ci sera refaite et facturée 5 euros par le service comptabilité sur présentation d'un mot des parents.

Cette carte doit être créditée d'avance afin que votre enfant puisse manger au self. Dorénavant, en fin de mois, en cas de solde **NEGATIF**, nous procéderons **AUTOMATIQUEMENT** à un prélèvement qui s'ajoutera à celui de la scolarité, le 5 du mois.

Nous vous informons que tout repas NON DECOMMANDE avant 9h, sera facturé en formule 1.

REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION FAMILIALE :

Une facture annuelle sera établie d'ici la fin septembre et transmise sur Ecole Directe. Merci d'en prendre connaissance.

Afin de simplifier le paiement de votre contribution et pour éviter des oublis, nous vous invitons à mettre en place le prélèvement automatique. Nous vous informons que les autres paiements restent possibles : chèque, espèces, CB (également possible par téléphone), virement ou par le biais d'Ecole Directe.

ACCUEIL SANTE :

En cas de pathologie chronique de type diabète, allergie, épilepsie... il convient de retirer un formulaire appelé Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) auprès de la Vie Scolaire. Les PAI doivent être établis ou mis à jour **dès la première semaine de la rentrée** (du 1^{er} au 4 septembre 2026).

ELEVES EN DIFFICULTÉ OU EN SITUATION DE HANDICAP : COLLEGE ET LYCEE

Pour le collège :

Merci de remettre au Professeur Principal, lors de la réunion de rentrée, tous les documents relatifs au parcours scolaire de votre enfant (PPRE, PAP, Gevasco, notifications de la MDPH, bilans divers-orthophonie...) ou après cette réunion auprès du Directeur Adjoint.

Pour le Lycée :

Merci de transmettre tous les documents au professeur principal de votre enfant.

PASTORALE

Dans le respect des convictions, la Pastorale est une ouverture sur le monde, aux autres, afin d'aider à la recherche de sens et de proposer à ceux qui le désirent d'approfondir leur foi en Jésus Christ. La pastorale invite à être bonne nouvelle et annoncer la bonne nouvelle. A ce titre, des cours de Réflexion Humaine et Chrétienne sont intégrés dans les emplois du temps sur les heures de permanence.

Un parcours au collège et au lycée sera proposé pour grandir dans la Foi et se préparer aux sacrements. *Les documents vous seront communiqués en début d'année scolaire par EcoleDirecte.*

Au lycée, deux propositions sont faites :

Une messe de rentrée du Roannais est proposée aux familles et aux membres de la Communauté éducative le 4 septembre 2026 à 18h30 en l'Eglise de Charlieu St Philibert.

Pour les 2^{de} : Pèlerinage à Lourdes du 31 mai au 5 juin 2027.

Pour les 1^{ère} et terminales : Retraite à Taizé les 15,16 et 17 Octobre 2026 (inscription à la rentrée).



Adhésion APEL (Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre)

Nous croyons à l'importance d'une association de parents active et dynamique. C'est pour quoi nous souhaitons qu'une très large majorité des parents y adhère. Lors de l'inscription, vous avez coché oui à l'adhésion pour 2026 - 2027, aussi la facture annuelle fera apparaître la cotisation de l'association de parents d'élèves (APEL) s'élevant à 30 € pour l'année par famille.

La facture vous sera transmise courant septembre sur Ecoledirecte. Il vous sera demandé de la vérifier. En cas de problème, veuillez-vous adresser à la comptabilité.



CAMBRIDGE, COLLEGE ET LYCEE

Les cours de Cambridge étant HORS CONTRAT d'association avec l'Etat, il sera demandé une participation de 190 € à l'année + les frais d'inscription aux examens officiels.

Les inscriptions se feront du 2 septembre au 25 septembre 2026.

Le règlement se fera par chèque au nom de l'OGEC ou en espèce avec un reçu de la comptabilité.



BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) 3^{ème} collège et lycée.

Cette formation est effectuée par un instructeur diplômé hors contrat d'association. Les cours ont lieu le mercredi après-midi. Il sera demandé une participation de 160 euros (règlement par chèque au nom de l'OGEC). Inscriptions jusqu'au 26 septembre 2026.

COLLEGE :

Niveau sixième + SEGPA + ULIS - Journée de cohésion / Intégration

Rentrée le mardi 1^{er} septembre à 8h00. Ouverture à partir de 7h30.

Le repas de midi est offert par l'Institution pour tous les élèves. Ceux qui ne mangeront pas devront le signaler à la Vie Scolaire dès le matin avec une autorisation parentale. Fin des cours à 17h00 avec possibilité d'étude jusqu'à 17h55.

Apporter une trousse, un cahier de brouillon et une pochette IMPERATIVEMENT le 1^{er} septembre.

Niveau cinquième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 septembre à 9h00 avec les professeurs principaux.

Fin des cours à 12h00.

Les élèves qui participent à la rentrée des 6èmes sont attendus dès 7h45 le 1^{er} septembre. L'inscription doit être validée par les parents sur EcoleDirecte.

Niveau quatrième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 septembre à 09h30 avec les professeurs principaux.

Fin des cours à 12h00.

Niveau troisième + SEGPA + ULIS

Rentrée le mercredi 2 septembre à 10h00.

Fin des cours à 12h00.

NB : Pour tous, possibilité d'étude jusqu'à 17h00 ou 17h55.

REUNIONS DE RENTRÉE - INFORMATIONS DESTINÉES AUX PARENTS

Classes de 6^{ème} + SEGPA + ULIS : **Lundi 7 septembre** (site collège, salle Saint Joseph)

17h15-18h15 : temps d'échange par matière et à 18h 30 réunion plénière avec la Direction, salle Saint Joseph.

Classes de 5^{ème} + SEGPA + ULIS : **Vendredi 11 septembre à 18H15** (site du collège, salle Saint-Joseph)

Présentation générale de la division, en présence de la Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 4^{ème} + SEGPA + ULIS : Jeudi 10 septembre à 18h15 (site du collège, salle Saint-Joseph)

Présentation générale de la division, en présence de la Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Classes de 3^{ème} + SEGPA + ULIS : Mardi 08 septembre à 18h15 (site du collège, salle Saint-Joseph)

Présentation générale de la division, en présence de la Direction puis avec les professeurs principaux par classe.

Réunion Parents HPI : Lundi 14 septembre à 18h00 (au collège, salle Saint Joseph)

Rencontres Parents/Professeurs à l'issue du premier trimestre :

Collège :

6^{ème} : Mardi 15 décembre 2026 à partir de 17h15

5^{ème} : Jeudi 17 décembre 2026 à partir de 17h15

4^{ème} : Lundi 11 janvier 2027 à partir de 17h15

3^{ème} : Mardi 12 janvier 2027 à partir de 17h15

Lien établissement-famille :

Les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre par mail avec un professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.

CONSTITUTION DES CLASSES :

Les classes sont constituées par la Vie Scolaire et la direction en tenant compte des enseignements, options et de la parité fille/garçon.

Pour faciliter l'intégration, en 6^{ème}, nous essayons de respecter les vœux des enfants et de la famille afin qu'ils connaissent au moins un ou deux camarades dès le début de l'année. Dans les autres niveaux, il n'est pas possible de tenir compte des vœux des familles dans le cadre de l'organisation pédagogique et des options choisies.

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous pouvez télécharger les listes sur notre site : www.saintpaulroanne.fr et faire vos achats dans le magasin de votre choix.

RENTREE COLLEGE :

Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les fournitures le jour de la rentrée.

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée selon le niveau de classe. Des précisions vous seront communiquées lors des réunions de parents.

Attention, prévoir un grand sac pour les livres scolaires.

DOSSIER SCOLAIRE (Nouveaux élèves)

Si le dossier scolaire de votre enfant vous a été remis en fin d'année scolaire, merci de le déposer au secrétariat.

AGENDA DE CORRESPONDANCE COLLEGE ET MANUELS SCOLAIRES :

Pour les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes}, un agenda sera remis aux élèves dès la rentrée. C'est un document d'identification et de correspondance que chaque élève devra avoir en permanence avec lui. Il devra le présenter aux adultes de l'établissement pour y rentrer. Vous-même aurez à le consulter régulièrement. Il sert aussi de cahier de texte.

Toute détérioration sera sanctionnée. En cas de perte, son renouvellement sera facturé 10 €.

Pour les 3^{èmes}, il n'y aura qu'un carnet de correspondance. Il convient donc aux familles d'acheter un agenda personnel.

Les manuels scolaires sont commandés par l'établissement et remis aux élèves à la rentrée. Il vous appartient de les couvrir et de les restituer en fin d'année en bon état. **Une caution de 30 € sera demandée lors de la remise des manuels : chèque à l'ordre de l'OGEC St Paul. Celui-ci ne sera pas débité. Dès les livres rendus, ce chèque sera détruit au 1^{er} septembre 2027.**

CE CHEQUE EST A DONNER IMPERATIVEMENT A VOTRE ENFANT LE JOUR DE LA RENTREE CONTRE LA REMISE DES LIVRES.

.....

LYCEE : Entrée : 15 rue Bourgneuf

Niveau 2de

Rentrée le mardi 1^{er} septembre à 8h00 au lycée : Journée de cohésion, **voir annexe 3**

Fin de la journée à 17 heures.

Niveau 1^{ère} générale et technologique

Rentrée le mercredi 2 septembre de 8h à 10h **Voir Annexes 4 et 5**

Pour ceux qui n'ont pas rendu leur portfolio « Orientation » à leur professeur principal en juin, il est impératif de le ramener le jour de la rentrée.

Niveau Terminale générale et technologique

Rentrée mercredi 2 septembre de 10h à 12h avec les professeurs référents.

Reprise des cours le jeudi 3 septembre selon l'emploi du temps.

REUNIONS DE RENTRÉE - INFORMATIONS DESTINÉES AUX PARENTS

Classe de seconde : **Jeudi 24 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe première générale : **Jeudi 3 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe de 1^{ère} STMG : **Jeudi 3 septembre à 18h00** (site du lycée)

Classe Terminale : **Jeudi 3 septembre à 19h00** (site du lycée)

Classe de Terminale STMG : **Jeudi 3 septembre à 19h00** (site du lycée)

Lien établissement-famille :

Les rencontres individuelles en cours d'année sont destinées à vous donner un rapide premier bilan sur la situation scolaire de votre enfant et à vous aider à l'accompagner dans son projet d'études. Elles ne remplacent pas les rendez-vous particuliers que nous vous invitons à prendre par mail avec un professeur durant l'année, dès que vous repérez la moindre difficulté qui mérite attention.

Rencontres Parents/Professeurs à l'issue du premier trimestre :

Secondes : Lundi 7 décembre 2026 et jeudi 10 décembre de 17h00 à 20h00 (sur le site du lycée classe à confirmer début octobre).

Première générale et STMG : Mardi 12 janvier 2027 de 17h00 (sur le site du lycée).

Terminale générale et STMG : Jeudi 14 janvier 2027 à de 17h00 en y associant « **Parcoursup** » (sur le site du lycée) en parallèle.

Des compléments d'information vous seront communiqués début décembre.

Pas de fournitures pour le Lycée (2^e - 1^{ère} – Terminales)

CALCULATRICE LYCEE : voir annexe 6

Une calculatrice graphique avec Python et le mode examen est demandée à partir de la classe de seconde.

Un compte CASIO a été créé en ligne afin de vous permettre d'avoir un tarif préférentiel sur le modèle CASIO Graph Math+. Ce modèle respecte toutes les contraintes liées aux examens et au lycée.

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur le lien suivant :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506278169>

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée scolaire.

Ces manuels sont financés par les subventions de la Région. Ils sont à ce titre propriété de l'établissement et mis à disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ces manuels scolaires doivent être couverts par les familles et maintenus en bon état. Toute perte ou dégradation de ces manuels sera imputée à la charge des familles. La facturation sera établie par le service comptable de Saint Paul. Les manuels scolaires seront restitués en fin d'année scolaire selon un calendrier établi par la Direction. Leur état conditionnera le montant facturé aux familles.

CARTE PASS'REGION : CLASSES DE 2DE : à commander obligatoirement voir Annexe 7

Pour obtenir le "Pass'Région", vous devez aller sur l'application mobile "Pass'Région" disponible sur **Google Play** ou **Apple Store** ou sur Internet : auvergnhonealpes.fr (voir message qui vous a été envoyé sur Ecole Directe).

Cette carte donne des avantages, (sportifs, culturels...).

Elle peut être demandée par l'établissement lors de sorties scolaires : Cinéma, théâtre...

L'élève conserve sa carte durant toute sa scolarité au Lycée.

ELEVES DE TERMINALE :

Les élèves des classes de Terminale sont invités à déposer auprès de la Vie Scolaire :

- Une copie de l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.



Tous les élèves du lycée doivent posséder une adresse mail personnelle (obligation administrative ; les élèves pourront la saisir sur leur profil ecoledirecte).

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2026-2027

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Partie à conserver

Notice d'information

Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 du ménage du demandeur.

 **Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.**

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	18 488€	22 754€	27 020€	31 286€	35 553€	39 819€	44 085€	48 352€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.



Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect² :



du 1er septembre au 15 octobre (inclus) 2026

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.



Si lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne ou si l'élève poursuit ses études en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :

1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs ;
3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et signé et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

– une copie de votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ¹	– Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	– Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	– Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou – De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF
Si votre enfant est inscrit au CNED	– Relevé d'identité bancaire

Si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration, la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.



Pour les élèves inscrits au CNED :

– Pour les élèves de moins de 16 ans, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** du lieu de résidence de l'élève.

À réception de l'avis favorable du **Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN)**, remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent précisé plus bas avec l'avis favorable réceptionné.

– Pour les élèves de plus de 16 ans, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent précisé plus bas.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen.

Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse.

Pour connaître les coordonnées de ces services, renseignez-vous auprès de l'établissement fréquenté par votre enfant ou sur le site cned.fr/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-college

1. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2026 - 2027

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le ministère chargé de l'éducation nationale.

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Je lis la notice.
- 2- Je rassemble les documents justificatifs.
- 3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.
- 4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

Vous pouvez faire votre demande en version papier ou en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect² :

du 1er septembre au 15 octobre (inclus) 2026

Le service de demande en ligne n'est pas ouvert pour les établissements privés.

Si lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à bourse, ne remplissez pas ce formulaire. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.

Partie à conserver

Notice

Qu'est ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant, si celui-ci est scolarisé ou va rentrer dans un **lycée public** ou un **lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux** ou au **Centre national de l'enseignement à distance (CNED)**.

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'enfant (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'enfant.

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Sont concernés par cette aide financière les élèves inscrits en lycée général, technologique ou professionnel, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) ou dans une classe complète réglementée de niveau lycée au centre national de l'enseignement à distance (CNED).

Ne sont pas concernés par cette aide financière :

- Les apprentis (Pour en savoir plus rapprochez-vous de votre région)
- Les étudiants et élèves inscrits en BTS (Pour en savoir plus rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. **les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux concubins** qui est prise en compte.

1. Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Le portail Scolarité Services est une offre de services en ligne mis à la disposition des représentants légaux de l'élève par le ministère chargé de l'éducation nationale.

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal :

- les enfants mineurs
- les enfants majeurs célibataires
- les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2025 à ne pas dépasser	22 037€	23 731€	27 121€	31 360€	35 597€	40 684€	45 769€	50 855€

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale du lycée, vous pouvez utiliser le simulateur :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Il vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre élève et d'estimer son montant.



Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

- une copie de votre avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	– L'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025 de votre partenaire
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	– Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	– Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou – De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF
Si votre enfant est inscrit au CNED	– Relevé d'identité bancaire

→ Pour en savoir plus :

Vous pouvez contacter l'établissement fréquenté par votre enfant ou consulter :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Pour les élèves qui poursuivent leurs études au CNED, vous pouvez consulter : <https://www.cned.fr/eleve/les-modalites-de-demande-de-bourse-au-lycee>

Cette page permet de connaître les coordonnées du service compétent pour l'envoi de votre demande de bourse.

3. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Niveau 2de

Rentrée le mardi 2 septembre à 8h00 au lycée : Journée de cohésion

8h-12h Demie journée d'intégration et de cohésion : découverte du lycée, des emplois du temps et des camarades à travers des activités ludiques. Dans le cadre des activités de cette journée prévoir une tenue de sport.

12h-13h Pause méridienne, repas offert par l'institution.

13h-14h Animation d'ateliers de cohésion par les bénévoles de l'association AFS

14h-16h55 Rentrée administrative (Tous les manuels scolaires seront distribués à ce moment, veillez à ce que votre enfant dispose d'un grand sac pour pouvoir les ramener, en cas de couverture abimée ou absente, merci de couvrir les manuels dans la semaine)

Mercredi 3 septembre : Absence de cours

En raison de la rentrée des 4^e, 3^e, 1^{re} et T^{le} mobilisant de nombreux professeurs principaux intervenant en classe de 2^{de}, les cours de seconde n'auront pas lieu.

Jeudi 4 septembre : Début des cours selon l'emploi du temps

NB : Nous proposons l'achat groupé de calculatrice pour les élèves ne disposant pas de modèle adapté aux exigences du lycée (Voir Annexe 6). La date limite de commande est le 15 septembre.

Réunion de rentrée : jeudi 24 septembre

Réunion parents professeurs des Secondes : lundi 7 et jeudi 10 décembre (classes à confirmer)

Français en 1^{ère}

Pour les premières générales :

" Dans le cadre du baccalauréat de français, il est demandé aux élèves de lire **deux** œuvres durant l'été.

Tout d'abord, l'année scolaire débutera avec l'étude du ***Chevalier de la charrette de Chrétien de Troyes***, édition Classiques et Cie Hatier.

Ensuite, **une** œuvre est à choisir parmi la liste ci-dessous, édition libre :

- *La Princesse de Clèves*, Madame de La Fayette
- *Les Liaisons dangereuses*, Laclos
- *Madame Bovary*, Flaubert
- *Le Grand Meaulnes*, Alain-Fournier
- *Seule en sa demeure*, Coulon

Bonne lecture,

Les professeurs de français.

Pour les premières STMG : **voir Annexe 5**

PROGRAMME DE LECTURE

Classe de Première — série technologique (STMG)

Année scolaire 2026 – 2027 • Épreuves anticipées de français (session 2027)

Ce document présente les **quatre œuvres** que nous étudierons cette année, chacune accompagnée de son *parcours*. Pour chaque objet d'étude au programme, votre professeur a retenu **une œuvre intégrale**. Conservez ce livret : il vous servira de feuille de route jusqu'à l'oral et l'écrit du baccalauréat.

Vue d'ensemble

Objet d'étude	Œuvre retenue	Parcours associé
Le roman et le récit	Émile Zola, Thérèse Raquin (1867)	<i>Anatomie des passions</i>
La poésie (XIX^e–XXI^e s.)	Arthur Rimbaud, Cahier de Douai	<i>Émancipations créatrices</i>
La littérature d'idées	Françoise de Graffigny, Lettres d'une Péruvienne	« Un nouvel univers s'est offert à mes yeux »

Note : trois œuvres sont ici détaillées. Le quatrième objet d'étude — *le théâtre* — sera précisé en cours d'année.

1. Émile Zola, *Thérèse Raquin*

Objet d'étude : le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle — **Parcours** : *anatomie des passions*

De quoi s'agit-il ?

Thérèse, mariée sans amour à son cousin maladif Camille, s'éprend de Laurent. Les deux amants assassinent le mari pour vivre leur passion... mais le remords les ronge et empoisonne leur union.

Roman du désir, du crime et du châtiement intérieur, c'est l'une des œuvres fondatrices du *naturalisme*.

Pourquoi cette œuvre ?

CE QUE ZOLA MET SOUS LE MICROSCOPE

- Les « *tempéraments* » plus que les sentiments : Zola observe ses personnages comme un médecin observe des corps.
- La **mécanique de la passion** : comment le désir conduit au crime, puis le crime à la terreur.
- Un Paris populaire et étouffant (le passage du Pont-Neuf), décor à part entière du drame.

Repères pour l'EAF

Repère	À retenir
Genre	Roman naturaliste
Date	1867 (préface célèbre en 1868)
Notions-clés	Passion, fatalité, remords, déterminisme, description
Question type (dissertation)	« <i>En quoi les passions des personnages les dépassent-elles ?</i> »

2. Arthur Rimbaud, Cahier de Douai

Objet d'étude : la poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle — **Parcours** : *émancipations créatrices*

De quoi s'agit-il ?

Un ensemble de **22 poèmes**, de « *Première soirée* » à « *Ma Bohème (Fantaisie)* », écrits par Rimbaud à **seize ans** et confiés au poète Paul Demeny à Douai en 1870. Fugues, révolte, sensualité, ironie : un adolescent invente déjà sa liberté de poète.

Pourquoi cette œuvre ?

LE SOUFFLE D'UNE JEUNESSE EN REVOLTE

- Une **poésie de la liberté** : fuir la maison, la province, l'ordre établi (« *Ma Bohème* », « *Sensation* »).
- La **satire mordante** de la bourgeoisie et du pouvoir (« *À la musique* », « *Le Dormeur du val* »).
- L'émancipation par la forme : Rimbaud joue avec l'alexandrin et le sonnet pour mieux s'en libérer.

Repères pour l'EAF

Repère	À retenir
Genre	Recueil poétique (sonnets, poèmes en vers)
Date	1870 (« Recueil Demeny »)
Notions-clés	Liberté, révolte, nature, jeunesse, ironie, fuite
Poèmes-phares	« <i>Le Dormeur du val</i> », « <i>Ma Bohème</i> », « <i>Roman</i> », « <i>Sensation</i> »

3. Françoise de Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*

Objet d'étude : la littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle — **Parcours :** « *un nouvel univers s'est offert à mes yeux* »

De quoi s'agit-il ?

Zilia, princesse inca, est arrachée à son pays par les conquistadors puis conduite en France. Dans ses **lettres**, elle raconte son arrachement, sa découverte stupéfaite de la société française et son refus de s'y soumettre. Un **roman épistolaire des Lumières** qui regarde l'Europe avec les yeux de l'étrangère.

Pourquoi cette œuvre ?

LE REGARD NEUF QUI CRITIQUE LE MONDE

- Le **regard éloigné** : par les yeux de Zilia, nos usages deviennent étranges — une arme critique des Lumières.
- Une **voix de femme** qui réclame savoir, autonomie et liberté de penser.
- La rencontre des cultures : colonisation, préjugés, condition féminine — des questions toujours vives.

Repères pour l'EAF

Repère	À retenir
Genre	Roman épistolaire, littérature d'idées (Lumières)
Date	1747 ; éd. augmentée 1752 (Introduction + Lettres XXVIII, XXIX, XXX, XXXIV)
Notions-clés	Regard étranger, critique sociale, savoir, condition féminine
Question type (dissertation)	« <i>En quoi le regard de Zilia est-il une leçon pour le lecteur ?</i> »

Conseils de lecture & calendrier

Comment lire une œuvre au programme

1. **Lire crayon en main.** Soulignez les passages qui vous marquent et notez vos réactions dans la marge.
2. **Repérer les temps forts.** Pour chaque œuvre, identifiez 4 ou 5 passages-clés : ils nourriront l'oral.
3. **Tenir un carnet.** Une page par œuvre : thèmes, citations, questions. Vous gagnerez un temps précieux en juin.
4. **Relire le parcours.** Le parcours est la boussole : il oriente l'interprétation attendue à l'examen.

Rythme conseillé sur l'année

Période	Œuvre à lire	Objectif
Sept. – Oct.	Rimbaud, Cahier de Douai	Entrée par la poésie
Nov. – Janv.	Zola, Thérèse Raquin	Roman intégral
Févr. – Avril	Graffigny, Lettres d'une Péruvienne	Littérature d'idées
Mai – Juin	Révisions + théâtre	Préparation EAF

À RETENIR

Quatre œuvres, quatre genres, quatre époques : un roman, un recueil poétique, un texte d'idées et, plus tard, une pièce de théâtre. **Lisez-les en entier** : à l'oral, l'examinateur peut vous interroger sur l'ensemble de l'œuvre.



ACHAT GROUPÉ DE CALCULATRICES SUR L'ESPACE CAGNOTTE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT :

Cagnotte : Cagnotte Lycée

Établissement : Lycée Saint Paul

Espace cagnotte : <https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/26061610413>

Date limite de commande : 15/09/2026



Chers parents,

L'équipe enseignante a décidé de recommander des calculatrices CASIO pour la prochaine rentrée établissement de votre enfant. Les calculatrices CASIO sont développées en collaboration avec des enseignants français pour convenir parfaitement aux programmes scolaires et sont autorisées aux examens.

Cette année, votre établissement a mis en place une cagnotte en ligne pour vous faire bénéficier des meilleurs prix et simplifier votre achat.

Vous y retrouverez les **calculatrices suivantes**, ainsi que des **accessoires exclusifs** pour personnaliser ou protéger votre calculatrice :



Du 15 avril au 31 octobre 2026, dans le cadre des offre de remboursement CASIO, bénéficiez de réductions additionnelles pour l'achat d'un des modèles suivants : 3€ pour la fx-92+ Collège, 14€ pour la Graph 35+E II et 10€ pour la Graph Math+ (réduction ajoutée lors du paiement).

Comment ça marche ?

1/ Rendez-vous sur l'espace cagnotte de votre établissement :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/26061610413>

2/ Sélectionnez la calculatrice et les accessoires. Payez directement en ligne via carte bancaire ou PayPal. **Date limite de commande : 15/09/2026**

3/ Votre commande sera envoyée à l'établissement 7 à 10 jours après la date de clôture de la cagnotte, et remise à votre enfant par l'enseignant.



Retrouvez plus d'informations sur les cagnottes CASIO ici : www.casio-education.fr/cagnotte-familles/

Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un email à education-france@casio.fr, ou contacter l'enseignant en charge de la cagnotte.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Plein d'avantages
en Auvergne-Rhône-Alpes

2026-2027

PASS
Région
jeunes

**RETROUVE TOUS
LES AVANTAGES ICI:**



auvergnerhonealpes.fr



**TÉLÉCHARGE
L'APPLI** sur



auvergnerhonealpes.fr



COMMANDE VITE TON PASS'RÉGION JEUNES

C'EST POUR QUI ?

Si tu entres au lycée, en CFA¹, en MFR²,
en missions locales...

**Le PASS'Région jeunes,
c'est pour toi et c'est gratuit !**

COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION JEUNES ?

- 1** Je le commande à partir du 3 juin,
dès que je connais précisément
mon futur établissement, sur :
 - > l'application PASS'Région jeunes
 - > le site auvergnerhonealpes.fr
- 2** Mon futur établissement doit
valider ma demande.
- 3** Je reçois ma carte sous 15 jours
et je peux l'utiliser immédiatement pour les
avantages manuels scolaires³ et équipement
professionnel, ou dès le 1^{er} septembre pour les
autres avantages.

¹ Centre de Formation d'Apprentis

² Maison Familiale Rurale

³ Pour savoir qui est concerné, rendez-vous sur auvergnerhonealpes.fr

MES AVANTAGES

Le PASS'Région jeunes offre **plein d'avantages** pour les jeunes en
Auvergne-Rhône-Alpes :

-  **• Scolarité** : gratuité des manuels
scolaires (pour les lycéens), aide
à l'achat de manuels scolaires et
d'équipements professionnels si
la formation le nécessite
-  **• Culture** : places de cinéma,
musées et expos, livres «loisir»,
spectacles et concerts
-  **• Sport et loisirs de pleine
nature** : licence sportive,
chasse et pêche
-  **• Santé** : formation Premier
Secours Citoyen, coupons
«dépiage / prévention»
-  **• Permis de conduire B** : après
réalisation d'une mission
d'engagement
- Bons plans** : tout au long de
l'année...



auvergnerhonealpes.fr